

**ÉCONOMIE** ■ Le réseau Initiative Corrèze accompagne les entrepreneurs avec des prêts d'honneur

# 30 ans auprès des porteurs de projets

Le réseau Initiative Corrèze a fêté ses 30 ans d'actions en faveur de porteurs de projets qu'il accompagne et soutient notamment via des prêts d'honneur.

Christine Moutte  
christine.moutte@cenfrance.com

**D**epuis 30 ans, deux plateformes qui ont fusionné en 2013 en Initiative Corrèze, Tremplin créé en 1989 à Brive et Tulle-Ussel initiatives en 1988, sont aux côtés des porteurs de projets. « Ces pépinières, initiatives des Chambres de commerces et d'industrie, ont été créées pour favoriser les projets économiques, explique Sylvie Barlot, directrice de Initiative Corrèze. Le but était de déceler leurs points faibles pour aider à les améliorer, d'accompagner les entrepreneurs dans leur concrétisation. »

Au fil des années, les deux plateformes se sont rendu compte que ce qui manquait souvent aux porteurs de projets était des fonds propres. Les deux structures se sont ainsi lancées dans l'obtention de prêts d'honneur, en 1989 pour Tulle-Ussel



**RÉSEAU.** Alain Courteille et Jean-Claude Filhol, coprésidents, utilisent leur expérience d'entrepreneurs pour aider les porteurs de projet. PHOTO PASCAL PERROUIN

## ■ Un appel aux collectivités

Lors d'un club créateurs organisé pour fêter les 30 ans du réseau, où une centaine de chefs d'entreprise étaient présents, les co-présidents ont regretté l'absence d'élus : « Nous sommes surpris, et déçus, de ne pas voir de politiques, notamment de l'Agglo de Brive. Nous ne nous sentons pas soutenus alors que nous œuvrons pour l'emploi et l'économie du territoire. » D'autant plus que le réseau se bat pour obtenir des subventions pour équilibrer son budget de fonctionnement, 240.000 € par an : « Nous avons la capacité financière pour les prêts, bâtie sur 30 ans. Mais pour le fonctionnement, où la Région nous aide à hauteur de 50 %, nous avons besoin des collectivités. »

en 1998 pour Tremplin.

Ces prêts à taux zéro, entre 3.000 et 15.000 € (25.000 € pour l'industrie) et remboursables sur 4 ans, sont accordés après l'étude du projet par le comité d'agrément composé de chefs d'entreprises, comptables, banques, organismes publics. Les candidats reçus bénéficient d'un suivi les premières années de leur activité.

« Le comité est sélectif

en freinant les gens dont le projet n'est pas viable », précisent les coprésidents, Alain Courteille et Jean-Claude Filhol.

## Renforcer les fonds propres

« Le but est de les sécuriser : 88 % des projets acceptés sont toujours là après 3 ans d'activité, c'est 1 projet sur 2 en cas de non-accompagnement. » Ces prêts permettent d'augmenter l'apport personnel et ainsi de faciliter l'accès auprès des banques qui ne prêteraient pas sans cette garantie : « On offre la possibilité de démarrer dans de bonnes conditions. Et avec les prêts d'honneur, l'effet levier est important, 9,4 en 2016 : quand on prête 1 €, on fait lever 9,40 €. »

Initiative Corrèze intervient dans tous les secteurs, jusqu'à l'agriculture depuis fin 2016, et accompagne tous les profils : « Avec la crise, beaucoup de porteurs de projets sont arrivés pour créer, au départ, leur propre emploi ». Initiative Corrèze se révèle un véritable réseau d'entrepreneurs qui, après avoir été aidés, s'impliquent à leur tour. ■

## ■ EN CHIFFRES

**2.203**

Le nombre de prêts d'honneur accordés en 30 ans pour 1.574 entreprises.

**11.531.500 €**

Le montant engagé en 30 ans.

**6.800 €**

Le montant moyen prêté en 2016, pour 115 entrepreneurs.

**9.762.712 €**

investis en 2016 dans le territoire.

**55**

Le nombre de bénévoles dont 27 marraines et parrains. Le réseau emploie 5 salariés.

**9,4**

Le taux de l'effet levier bancaire des prêts en 2016.

**88 %**

Le taux des entreprises accompagnées toujours en activité, 3 ans après leur création. Elles sont 71 % après 5 ans.

*Tulle*  
**NOËL EN LUMIÈRE**  
• DÉCEMBRE 2017 •  
ILLUMINATIONS, VILLAGE DU PÈRE NOËL  
MANÈGES ET BALADES EN CALÈCHE  
SPECTACLES



Programme complet à découvrir sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**AIRFRANCE**  
FRANCE IS IN THE AIR

POINTE-À-PITRE  
FORT-DE-FRANCE  
LA RÉUNION

5 VOLS  
PAR SEMAINE

AGORANCE.FR  
France is in the air. La France est dans l'air. Reserver avec un airfrance.fr au 04 64 00 35 07 (hors pays de destination) ou votre agence de voyage.